

**Conseil économique et social**

Distr. générale
10 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation
des Règlements concernant les véhicules****160^e session**

Genève, 25-28 juin 2013

Point 14.4 de l'ordre du jour provisoire

**Examen et vote par l'AC.3 des projets de Règlements
techniques mondiaux ou des projets d'amendements
à des Règlements techniques mondiaux existants****Proposition d'amendement 3 au Règlement technique
mondial n° 2 (Cycle d'essai mondial harmonisé
de mesure des émissions des motocycles)****Communication du Groupe de travail de la pollution et de l'énergie***

Le texte ci-après a été adopté par le Groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE) à sa soixante-cinquième session (ECE/TRANS/WP.29/GRPE/65, par. 50). Il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRPE/2013/4, non modifié. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité exécutif (AC.3) pour examen.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106, et ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Paragraphe 8.1.1.4.2, équation 8-2, lire:

«8.1.1.4.2 Hydrocarbures

... se calcule comme suit:

$$HC_m = \frac{HC_c \times V \times dHC}{dist \times 10^3} \quad \text{Équation 8-2}$$

...».

Paragraphe 8.1.1.4.3, équation 8-4, lire:

«8.1.1.4.3 Monoxyde de carbone

... se calcule comme suit:

$$CO_m = \frac{CO_c \times V \times dCO}{dist \times 10^3} \quad \text{Équation 8-4}$$

...».

Paragraphe 8.1.1.4.4, équation 8-6, lire:

«8.1.1.4.4 Oxydes d'azote

... se calcule comme suit:

$$NO_{x_m} = \frac{NO_{x_c} \times K_h \times V \times dNO_2}{dist \times 10^3} \quad \text{Équation 8-6}$$

...».

Paragraphe 8.1.1.4.5, équation 8-10, lire:

«8.1.1.4.5 Dioxyde de carbone

... se calcule au moyen de l'équation suivante:

$$CO_{2m} = \frac{CO_{2c} \times V \times dCO_2}{dist} \times 10 \quad \text{Équation 8-10}$$

...».

Annexe 13, paragraphe 1, figure A13-1, lire:

«

